LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. I — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 19 AVRIL 1906 — No. 28

A Travers le Monde

UN POINT D'HISTOIRE.

Le Role de l'Allemagne en Turquie

" C'est là que par la voie des conquétes pacifiques on pourrait créer une nouvelle Allemagne qui l'emporterait en grandeur, en prospérité, en population sur l'Allemagne ancienne."

Ces paroles prononcées il y a déjà bien longtemps par Rischer paraissent tracer la ligne de conduite suivie par l'Allemagne Elle poursuit par tous les moyens, l'expropriation de la race turque. Certes il en est de fort légitimes, ainsi le déploiement de sa propagande, sa marine, ses voyageurs innombrables, ses banques, ses agents diplomatiques et consulaires, tous ses organes se tiennent dans une étroite union et se servent les uns les autres.

N'a-t-on pas vu les femmes des diplomates de l'ambassade s'enquérir de l'origine des produits que leur offraient les boutiquiers de Constantinople et exiger la preuve de leur origine allemande. Tous les agents allemands même les plus élevés dans la hiérarchie ne croient pas déchoir en allant prendre en personne des renseignements sur la solvabilité et le crédit des négociants pour le compte des grandes maisons de leur pays. Cette propagande purement commerciale dont l'efficacité n'est pas douteuse a donné des résultats qui ne laissent pas les Anglais indifférents. En 1878 l'Angleterre participait aux importations en Turquie dans une proportion de 43.80 p.c. En 1893 l'Angleterre voit baisser sa part à 37.33 p.c. et depuis sa part baisse sans cesse tandis que celle de l'Allemagne augmente toujours, cette dernière a vu sa part augmenter dans la seule année 1902 de 18.4 p.c.

Jusque là il n'y a rien que de très naturel et les concurrents de l'Allemagne pourraient lui imposer des limites s'ils s'efforçaient de procéder comme elle. Au contraire son action politique est tout à fait hors d'atteinte. Elle se fonde uniquement sur le parti pris de couvrir tous les actes du Sultan, d'imposer à son malheureux peuple ce, régime de corruption, de rapines et de crimes qui le ruine et le terrorise. Quelle nation civilisée voudrait se charger d'opposer une surenchère à l'influence allemande pour la supplanter auprès du Sultan rouge.

En ne cherchant à atteindre que des projets matériels la politique allemande a commis une leurde faute et a porté atteinte à la justice et au progrès. Quand 1896 se déchaina cette fureur de massacres qui souleva l'indignation du monde entier les ambassadeurs firent auprès du Sultan une vive protestation. L'ambassadeur d'Allemagne se joignit à ses collègues. Mais l'empereur Guillaume envoya aussitôt son portrait au Sultan et répara ainsi les mauvais effets de la démarche spontanée de son ambassadeur.

La guerre entre la Grèce et la Turquie aurait pu être évitée car Abdul-Hamid n'y tenait pas, mais l'Allemagne veillait. Par les officiers qu'elle a placés comme instructeurs auprès de l'armée turque, par sa presse, par ses multiples agents, elle a propagé l'excitation dans les milieux islamiques si sensibles aux menaces des chrétiens. Un parti de la guerre ne tarda pas à s'organiser à Constantinople. La guerre apparraissait comme le moyen de faire connaître à tout l'Orient la valeur des troupes instruites par le baron Von den Goltz. Elle visait aussi à affirmer l'autorité du Sultan et à le mettre définitivement dans la main du protecteur, son seul appui au milieu des puissances hostiles.

Certes l'Allemagne a assumé une responsabilité terrible en rendant nulle l'influence de l'Europe auprès du Sultan. Pour augmenter son commerce elle a favorisé les massacres des chrétiens, une guerre sanglante, entretenu le désordre et l'anarchie dans un empire qui aurait pu être prospère. Voilà pourquoi la politique allemande se heurte à la défiance et à la malveillance peu déguisée de l'Europe entière.

Les Allemands s'étonnent quelquefois de ne pas jouir de la considération que méritent largement leur intelligence, leur ténacité et leur esprit d'initiative. La faute en est à leur gouvernement qui exalte la force contre le droit et ne craint pas de s'abaisser pour pêcher en eau trouble.

Cependant c'était et ce sera une force non négligeable pour une nation que d'agir à l'étranger dans le sens de la diffusion des libertés et du progrès.

L'Italie et la Triplice

Chaque jour effrite un peu plus la triplice qui après avoir duré 30 ans ne tardera pas à s'effondrer par la faute de la nation qui avait le plus d'intérêt à la faire durer.

Dépistée au Maroc, l'Allemagne a jété ses yeux sur la Tripolitaine ; grâce à sa position en Turquie il lui serait facile d'opérer une main mise commerciale ou autre sur cette province africaine.

Mais l'Italie vient de jeter un cri d'alarme. " Nous avons dit-elle détourné de la Tripolitaine la politique française qui grâce au voisinage de la Tunisie prenait de fortes positions, espérant què grâce à notre situation géographique et surtout grâce aux traditions historiques nous conserverions la priorité dans ce pays.

En agissant ainsi nous avons tiré les marrons du feu, mais notre alliée l'Allemagne se dispose à les manger, nous devons empêcher cela à tout prix.

L'Italie a raison sans doute, mais pourquoi s'est-elle jetée dans les bras de l'Allemagne il. y a 30 ans ; elle paye aujourd'hui la faute qu'elle commit en reniant sa sœur latine. Son gouvernement regrette d'être entré dans cette alliance où il a beaucoup perdu, et ou,si l'on en croix M. Buzilai, on sisque de perdre plus encore.

Dans son opuscule intitulé : " La politique extérieure et les partis populaires " le savant député s'écrit : " Les affaires du Maroc, les grands armements de l'Autriche à la frontière italienne, démontrent que le plus grand péril pour la paix provient de l'Allemagne et de l'Autriche. Même après une transaction pacifique à Algésiras, la situation restera précaire et équivoque. Il faut éviter que l'Italie se trouve dans le dilemne de prendre part à une lutte impossible contre la France et l'Angleterre ou bien, en présence d'une formidable rébellion de la conscience nationale, de paraître manquer à son traité avec la Triplice avec la prespective d'une invasion autrichienne. La démocratie doit favoriser la formation d'une ligne des petits Etats y compris ceux des Balkans sous l'égide de l'Italie pour s'opposer aux usurpations de l'une ou de l'autre des grandes puissances.

L'Italie doit se libérer de ses engagements envers la Triplice pour pouvoir se mettre du côté des puissances occidentales et rétablir l'équilibre afin que si fatalement une conflagration doit éclater en Europe, l'Italie se trouve en bonne compagnie conformément à ses sympathies, à ses traditions, à ses aspirations ! "

Espagne.

L'Agitation Républicaine.

La campagne menée par les députés républicains contre les généraux qui ont exercé des commandements dans les dernières guerres coloniales provoque une vive agitation dans les milieux militaires et parlementaires. De violents incidents se sont produits au Sénat. Les généraux Primo de Rivera, Blamor, Veyler, Polavilja, Finarès ont protesté très vivement contre les accusations dont ils sont l'objet et ont mis le gouvernement en demeure de les justifiers. Le ministre de la guerre, le général Lugue, a exprimé l'avis que les débats devaient être tranchés par des tribunaux militaires.

A la chambre, les députés républicains ont renouvellé leurs attaques contre l'armée.

On a découvert à Barcelone de nombreuses sociétés secrètes dans lesquelles se continue le mouvement républicain et sépariste que nous signalions au mois janvier dernier.

République Argentine.

Il y a quelques jours le président Quintana est mort presque subitement à la maison Rose à Buenos-Ayres. C'était un homme d'état éminent qui assura à la République Argentine une longue période de paix intérieure et une grande activité commerciale. Il favorisa l'émigration et draina ainsi vers son pays un courant d'énergies et d'argent qui lui donne un regain de propérité.

Sa mort provoque dans le pays des manifestations de regret auxquelles s'associent tous les peuples amis.

ETATS-UNIS.

Après la guerre Hispano-Américaine les Etats-Unis gardèrent les Philippines, mais la possession de ces iles fût pour eux une source de déboirs.

Ils eurent à faire face à la grande insurrection des naturels qui en revendiquant leur indépendance n'avaient certes pas voulu changer de maîtres.

A grand frais l'insurrection fut écrasée, mais cependant l'état d'esprit des Philippines est tel que les Etats-Unis désespèrent de retirer jamais des bénéfices de l'occupation de l'Archipel.

Le Président Roosevelt a proposé la vente au Japon, mais il est peu probable que cette vente puisse s'effectuer. On croit plutôt à l'établissement d'un protectorat dans lequel rentrerait l'Angleterre, les Etats-Unis et le Japon. Ce dernier pays se portant garant de l'intégrité de l'Archipel.

La langue française

Il n'est pas un seul membre de l'entourage de Lord et Lady Grey qui ne parle pas bien notre langue. Le gouverneur Général et son épouse distinguée donnent sous ce rapport l'exemple. Leurs enfants savent le français et se font un devoir de se servir de cette langue, lorsqu'ils conversent avec des personnes de notre origine.

Pourquoi J'ai Cogné.

Il fait presque nuit...

L'inventaire est fini...

Et quel inventaire !... Une page froissée, barbouillée, d'une écriture zigzagante, ou semblent avoir passé toutes les affres de quatre heures de lutte acharnée, sauvage.

Municipaux, pompiers, gardes à cheval, s'en vont, l'air piteux, de l'illustre champ de bataille. Il ne reste sur le trottoir que des paquets d'agents, au milieu d'un monde qui fourmille, regarde les vitraux brisés, les grilles otrdues, les portes hachées et les chaises qui nagent dans les flaques d'eau de la cour.

Un ouvrier apparait, essouflé, dans la poussière du porche. Il semble très occupé de sa casquette qui a reçu un maitre horion, et dont la visière pend lamentablement.

—Dites donc, brigadier... vous n'auriez pas une épingle, par hasard ?

—Peut-être...

Et, tout en explorant sa tunique, l'agent de police examine l'homme. Il vient de se battre évidemment, et sort presque aussi abimé que sa casquette : le front est en sang, l'œil largement tuméfié, les boutons du bourgeron bleu sont partis et l'étoffe avec...

—Et bien, mon petit, tu es joli !.. tu as pris quelque chose !.. tu pourras aller embrasser ta femme !..

—... Et même qu'elle m'embrassera sur mon poche-œil, dit l'ouvrier avec une certaine fierté... on est Breton chez nous !

—Alors, tu as fait le coup de poing tout à l'heure ?

—Oui !... Et puis après ?

—Il y a... que vous êtes tous stupides, les catholiques !

—Sois courtois... hein !

—... Car enfin... la loi est pour tout le monde ! pour les catholiques comme pour les autres !

—Pardon ! brigadier... t'emballe pas sur la piste ! La loi *de tout le monde*, le catholique l'accepte. Moi, je paye mes impôts comme toi ! J'ai porté le sac comme toi ! Seulement, comprends !.. Je ne veux pas qu'on m'embête, *en tant que catholique !*

—La loi est la loi !

—Alors si la loi te disait de tuer ta mère ? Si la loi était faite par des apaches ?

L'agent embarrassé...

—Tu vois donc qu'il y a des limites à la loi !.. qu'elle n'est pas "*tout*"... qu'au-dessus d'elle on trouve le sentiment absolu, impératif de son droit... la conscience !..

—Possible... mais en quoi donc un inventaire est-il contre la conscience ?

—Parce qu'il est le premier acte d'un vol.... Ecoute !... Ma gosse était, l'an dernier, chez les Sœurs... On a commencer par les inventorier en douceur... un petit Monsieur gentil, avec des gants margarine fraiche... Puis, deux mois après, on leur a tout filouté en vingt-quatres heures !... Alors j'ai l'œil... *je sais où l'on nous mène !*... Quand un bandit me demande l'heure le soir... c'est pas mal en soi !... mais je sais où il veut en venir !... A moi le jiu-jitsu ! !...

Ici, c'est pareil... tu saisis ?

—Oui... mais parait que les premiers chrétiens !... ils ne se défendaient pas quand on les passait à tabac !...

—Pardon !... brigadier de mon cœur, tu confusionnes !.. Eux, ils étaient nouveaux... très peu nombreux... ils arrivaient *chez les autres.* Mais nous, nous sommes *chez nous !*.. la France est catholique depuis dix-huit siècles ! Et alors, parce qu'une poignée de maçons veut nous annihiler il faut leur y tendre les deux omoplates..? Ah ! mais non... si je me fais "ver" on m'écrasera !... Est-ce que je vais les tarabuster, moi, à la rue Cadet ? Qu'ils me laissent donc prier tranquille dans mon église !.. tu saisis la chose ?

—Moi... j'ai pas de conseil à te donner... mais je crois qu'en n'excitant pas Bienvenu Martin !... qu'avec du calme.. de la patience.. de la légalité...

— ... et de blanquette de veau !.. Voici trente ans qu'on nous fait sucer cette guimauve-là.... et rien ne peut dire le mépris qu'il a attiré sur le catholique français !.. On nous traite comme on ne traite pas les Turcs... Voyons, brigadier, en Algérie... allez-vous inventorier les mosquées des Bédouins ?

—Subséquemment... non...

—J'te crois !.. les bonzes de là-bas, ah.. ils n'ont pas les scrupules des nôtres !.. Tu verrais ces coups de fusil !

—Précisément... j't'attends là !.. crois-tu que les curés soient si contents que cela que tu protestes..?

—... J'en suis !... tu l'as pas vu, le petit curé d'ici ? il était crâne comme un chasseur à pied... Seulement, c'est compliqué, une âme de curé ! Il faut qu'il compte avec un tas de choses ?.. tandis que moi, je suis un simpliste... Je me suis dit, ce matin, en mangeant mon fromage :

Voyons, Etienne... si c'était le Christ qui était le curé de ton église...

... Si son brave populo lui avait confié, pour le service de Dieu, des choses très saintes...

... Si un sale franc-maçon, arrivé au pouvoir par l'émeute, venait lui dire : "Mettez vos chrétiens à la porte.. livrez-moi votre église, et bien tranquille, pendant toute une après-midi ; puis passez-moi vous-même toutes vos choses saintes... que je les soupèse... que je les inventorie, que je les catalogue bien dans mon porte-feuille, afin de pouvoir vous les voler à l'occasion.. et en douceur...

... Que ferait le Christ ?..

... Il me semble qu'il prendrait sa trique ?... son nerf de bœuf du Temple !..

... Alors, j'ai pris la mienne... Voilà !... Je suis pas savant... mais j'ai lu ça quelque part dans l'Evangile !

... Et même que tout à l'heure, je me suis senti rudement vivre... ça fait plaisir quand il y a trente ans qu'on est mort ! J'ai reçu un poche-œil... ça c'est vrai... un apache de vos brigades centrales... mais... d'abord j'ai rendu copieusement la monnaie... et puis...

.. *L'ouvrier eut une expression modeste.*

—N'est-ce pas, brigadier... on ne fait pas d'omelette sans casser...

—... des yeux !

—Absolument !.. d'ailleurs, au fond, t'as une bonne tête... tu dois être des nôtres, hein ?

Et le gros brigadier, souriant paternellement, lui tendit deux épingles...

PIERRE L'ERMITE.

28

Feuilleton du " Courrier de l'Ouest "

LE BOSSU

—OU—

LE PETIT PARISIEN

(Suite)

—Vous me faites mal ! murmura-t-il, tandis que la sueur découlait déjà de son front.

Henri garda le silence et serra plus fort. La douleur arracha un cri étouffé à Gonzague. Ses doigts crispés se détendirent malgré lui : les doigts de sa main droite. Alors Lagardère, toujours froid, toujours muet, lui arracha son gant.

—Souffrirons-nous cela, messieurs ? s'écria Chaverny, qui fit un pas en avant, l'épée haute.

—Dites à vos hommes de se tenir en repos ! ordonna Lagardère.

M. de Gonzague se tourna vers ses affidés, et dit :

- Messieurs, je vous prie, ne vous mêlez point de ceci.

Sa main était nue. Le doigt de Lagardère se posa sur une longue cicatrice qu'il avait à la naissance du poignet.

—C'est moi qui ai fait cela ! murmura-t-il avec une émotion profonde.

—Oui, c'est vous, répliqua Gonzague, dont les dents, malgré lui, grinçaient ; je ne l'ai pas oublié ; qu'avez-vous besoin de me le rappeler ?

—C'est la première fois que nous nous voyons face à face, M. de Gonzague, répondit Henri lentement ; ce ne sera pas la dernière Je ne pouvais avoir que des soupçons ; il me fallait une certitude. Vous êtes l'assassin de Nevers !

Gonzague eut un rire convulsif.

—Je suis le prince de Gonzague, prononça-t-il à voix basse, mais en relevant la tête ; j'ai assez de millions pour acheter toute la justice qui reste sur la terre, et le régent ne voit que par mes yeux. Vous n'avez qu'une ressources contre moi, l'épée. Dégaînez seulement, je vous en défie !

Il glissa un regard du côté de ses gardes du corps.

—Monsieur de Gonzague, repartit Lagardère, votre heure, n'est pas sonnée. Je choisirai mon lieu et mon temps. Je vous ai dit une fois : " Si vous ne venez pas à Lagardère, Lagardère ira à vous." Vous n'êtes pas venu, me voici. Dieu est juste Philippe de Nevers va être vengé.

Il lâcha le poignet de Gonzague, qui recula aussitôt de plusieurs pas.

Lagardère en avait fini avec lui. Il se tourna du côté de la princesse et la salua avec respect.

- Madame, dit-il, je suis à vos ordres.

La princesse s'élança vers son mari, et lui dit à l'oreille :

—Si vous tentez quelque chose contre cet homme, monsieur, vous me trouverez sur votre chemin !

Puis elle revint à Lagardère et lui offrit sa main.

Gonzague était assez fort pour dissimuler la rage qui lui faisait bouillir le sang. Il dit en rejoignant ses affidés ;

—Messieurs, celui-là veut vous prendre tout d'un coup votre fortune et avenir ; mais celui-là est un fou, et le sort nous le livre. Suivez-moi !

Il marcha droit au perron, et se fit ouvrir la porte des appartements du régent.

Le souper venait d'être annoncé au palais et sous les riches tentes dressées dans les cours. Le jardin se faisait désert. Il n'y avait plus personne sous les massifs. A peine apercevait-on encore quelques retardaires dans les grandes allées. Parmi eux nous eussions reconnu M. le baron de Barbanchois et M. le baron de la Hunaudaye qui se hâtaient clopin-clopan, en répétant :

—Où allons-nous, monsieur le baron? où allons-nous ?

—Souper, leur répondit mademoiselle Cidalise qui passait au bras d'un mousquetaire.

Lagardère et Mme la princesse de Gonzague furent bientôt seuls dans la belle charmille qui longeait le revers de la rue de Richelieu.

—Monsieur, dit la princesse dont l'émotion faisait trembler la voix, je viens d'entendre votre nom. Après vingt années écoulées, votre voix a éveillé en moi un poignant souvenir. Ce fut vous, ce fut vous, j'en suis sûre, qui reçûtes ma fille dans vos bras au château de Caylus-Tarrides.

—Ce fut moi, répondit Lagardère.

—Pourquoi me trompâtes-vous en ce temps-là ? Répondez avec franchise, je vous en supplie.

—Parce que la bonté de Dieu m'inspira, madame. Mais ceci est une longue histoire dont les détails vous seront rapportés plus tard. J'ai défendu votre époux, j'ai eu sa dernière parole, j'ai sauvé votre enfant, madame, vous en faut-il davantage pour croire en moi ?

La princesse le regarda.

—Dieu a mis la loyauté sur votre front, murmura-t-elle ; mais je ne sais rien, et j'ai été si souvent trompée.

Lagardère était froid, ce langage le fit presque hostile.

-J'ai les preuves de la naissance de votre fille, dit-il.

—Ces mots que vous avez prononcés : " J'y suis..."

—Je les ai appris, madame, non point de la bouche de votre mari, mais de la bouche des assassins.

—Vous les prononçates autrefois dans les fossés de Caylus ?

-Et je donnai ainsi la vie une seconde fois à votre enfant, madame.

- Qui donc les a prononcés près de moi, ces mots, aujourd'hui même, dans les grands salons de l'hôtel de Gonzague ?

- Un autre moi-même.

La princesse semblait chercher ses paroles.

Certes, entre ce sauveur et cette mère, l'entretien n'aurait dû être qu' une longue et ardente effusion. Il s'engageait comme une de ces luttes diplomatiques dont le dénouement doit être une rupture mortelle. Pourquoi ? C'est qu'il y avait entre eux un trésor dont tous deux étaient également jaloux. C'est que le sauveur avait des droits, la mère aussi. C'est que la mère, pauvre femme brisée par la douleur, et femme fière que la solitude avait durcie, se défiait. Et que le sauveur, en face de cette femme qui ne montrait point son cœur, était pris également de terreurs et de défiance.

—Madame, reprit Lagardère froidement, avez-vous des doutes sur l'identité de votre fille ?

—Non, répondit madame de Gonzague ; quelque chose me dit que ma fille ; ma pauvre fille, est réellement entre vos mains. Quel prix me demandez-vous pour cet immense bienfait ? Ne craignez pas d'élever trop haut vos prétentions, monsieur ; je vous donnerais la moitié de ma vie.

La mère se montrait, mais la recluse aussi. Elle blessait à son insu. Elle ne connaissait plus le monde. Lagardère retint une réplique amère et s'inclina sans mot dire.

Où est ma fille ? demanda la princesse.

-Il faut d'abord, répondit Henri, que vous consentiez à m'écouter.

--Je crois vous comprendre, monsieur. Mais je vous ai dit déjà...

—Non, madame, interrompit Henri sévèrement, vous ne me comprenez pas ; et la crainte me vient que vous n'ayez pas ce qu'il me faut pour me comprendre.

—Que voulez-vous dire ?

– Votre fille n'est pas ici, madame.

—Elle est chez vous ! s'écria la princesse avec un mouvement de hauteur.

Puis se reprenant :

-Cela est tout simple, dit-elle ; vous avez veillé sur ma fille depuis sa naissance, elle ne vous a jamais quitté ?

—Jamais, madame.

-Il est donc naturel qu'elle soit chez vous. Sans doute, vous avez des serviteurs ?

—Quand votre fille eut douze ans, madame, je pris dans ma maison une vieille et fidèle servante de votre premier mari, dame Française.

—Françoise Berrichon ! s'écria la princesse avec vivacité.

Puis, prenant la main de Lagardère, elle ajouta :

---Monsieur, voilà qui est d'un gentilhomme, et je vous remercie !

Ces paroles serrèrent le cœur d'Henri comme une insulte. Mme de Gonzague était préoccupé trop puissamment pour s'en apercevoir.

---Conduisez-moi vers ma fille, dit-elle: je suis prête à vous suivre.

---Moi, je ne suis pas prêt, répliqua Lagardère.

La princesse dégagea son bras qui était sous le sien.

---Ah ! fit-elle, reprise par toutes ses défiances à la fois, vous n'êtes pas prêt !

Elle le regardait en face avec une sorte d'épouvante. Lagardère ajouta.

---Madame, il y a autour de nous de grands périls.

---Autour de ma fille ? Je suis là, je la défendrai.

---Vous ? fit Lagardère qui ne put empêcher sa voix d'éclater ; vous, madame ?

Son regard étincela.

---Ne vous êtes-vous jamais fait cette question, reprit-il en forçant ses yeux à se baisser, cette question si naturelle à une mère : Pourquoi cet homme a-t-il tardé si longtemps à me ramener ma fille ?

---Si, monsieur, je me la suis faite.

---Vous ne me l'avez point adressée, madame.

---Mon bonheur est entre vos mains, monsieur.

---Et vous avez peur de moi ?

La princesse ne répondit pas. Henri eut un sourire plein de tristesse.

---Si vous me l'eussiez adressée, cette question, dit-il avec une fermeté tempérée par une nuance de compassion, je vous aurais répondu franchement, autant que me l'eussent permis le respect et la courtoisie.

---Je vous l'adresse, répondez-moi, en mettant de côté, si vous le voulez, la courtoisie et le respect.

---Madame, dit Lagardère, si j'ai tardé pendant de si longues années à vous ramener votre enfant, c'est qu'au fond de mon exil une nouvelle m'arriva, une nouvelle étrange à laquelle je ne voulus point croire d'abord, et qui était incroyable en effet : la veuve de Nevers avait changé de nom, la veuve de Nevers s'appelait la princesse de Gonzague !

Celle-ci baissa la tête et le rouge lui vint au visage.

---La veuve de Nevers, répéta Henri. Madame, quand je sus à n'en pouvoir douter que la nouvelle était vraie, je me dis : la fille de Nevers aura-t-elle pour asile l'hôtel de Gonzague ?

---Monsieur, voulut dire la princesse.

---Vous ignorez bien des choses, madame, interrompit Henri. Vous ignorez pourquoi la nouvelle de votre mariage révolta ma conscience comme s'il se fut agi d'un sacrilège, vous ignorez pourquoi la présence à l'hôtel de Gonzague de la fille de celui qui fut mon ami pendant une heure, et qui m'appela son frère à son dernier soupir, me semblait un outrage à la tombe, un blasphème odieux et impie.

--Et ne me l'apprendrez-vous point, monsieur ? demanda la princesse dont la prunelle s'alluma vaguement.

---Non, madame. Ce premier et dernier entretien sera court, il n'y sera traité que des choses indispensables. Je vois d'avance avec chagrin, mais avec résignation, que nous ne sommes point faits pour nous entendre. Quant j'appris cette nouvelle, je me fis encore une autre question. Connaissant mieux que vous la puissance des ennemis de votre fille, je me demandai : comment pourra-t-elle défendre son enfant, celle qui n'a pas su se défendre elle-même ?

La princesse se couvrit le visage de ses mains.

—Monsieur, monsieur, s'écria-t-elle d'une voix entre-coupée par les sanglots, vous me brisez le cœur.

—A Dieu ne plaise que telle soit mon intention, madame.

—Vous ne savez pas quel homme était mon père, vous ne savez pas les tortures de mon isolement, la contrainte employée, les menaces...

Lagardère s'inclina profondément.

—Madame, dit-il d'un ton de sincère respect, je sais de quel saint amour vous chérissiez le duc de Nevers. Le hasard qui mit entre mes mains le

Coin Féminin

LES QUATRE EGLANTINES.

C'était une fraîche fillette
Que je vis au bord du chemin,
Serrant dans sa petite main
Trois églantines, sa cueillette.

Déjà sous la chaleur du jour,
Les tiges s'étaient inclinées :
Elles sont si vite fânées,
Les fleurs d'innocence et d'amour!

La fillette était fraîche encore,
Et, joyeuse, n'entendait pas
Ce que lui murmuraient tout bas
Ces fragiles débris d'aurore.

Elle chantait sur le chemin,
Fleurette aussi des aubes fraîches,
Et riait, tandis qu'en sa main
Mouraient les églantines sèches.

G. Serre.

CHRONIQUE

Le temps passe!... Quelle expression banale et cependant combien vraie!...

Le temps passe... Mars nous a fuis, emportant avec lui les souvenirs des froidures et, Avril, timidement montre son visage printanier à travers les " fils de la Vierge. " que le vent s'en va accrochant aux bourgeons entr'ouverts, qui n'attendent plus qu'une dernière caresse du soleil pour développer leurs petites jupes froissées de satin vert.

...Et voici que les lamentations du carême se changent en alleluias triomphants.

La vie mondaine, ou mieux les obligations sociales auxquelles on est convenu de donner ce nom, vont reprendre leur cours.

Pâques voit ordinainement une lilliale floraison de jeunes épousées, et la question de " savoir vivre " ayant trait aux cadeaux de mariage est de pleine actualité.

Il n'existe pas de règle formelle à ce sujet. L'on ne peut que s'inspirer des circonstances en prenant pour guide son tact naturel.

Notons seulement que c'est une erreur de croire qu'une invitation à un mariage oblige à faire un cadeau, sauf lorsqu'on fait partie du cortège; parmi les autres invités, le nombre des personnes à peu près étrangères ou indifférentes et des relations banales se trouve forcément être considérable, et ces personnes-là n'ont pas à se préoccuper d'offrir un souvenir, tandis que le cadeau sera de rigueur, même s'ils n'assistent pas au mariage, pour les parents, les amis et les personnes ayant des relations intimes, anciennes ou officielles avec les jeunes mariés ou leur famille. Lorsque l'on est assez intime pour figurer dans le cortège, on fait un cadeau.

Les présents offerts par les parents et les amis les plus proches doivent être naturellement les plus importants, mais il est toujours admis d'agir selon ses moyens et, même à côté des cadeaux les plus riches, les souvenirs les plus modestes peuvent et doivent figurer, car ces sortes de témoignages ont, avant tout, une valeur morale.

Le mieux est, si possible, d'envoyer son présent un peu à l'avance : cet empressement est une marque d'amabilité et permet souvent d'éviter un double emploi regrettable.

Ce souvenir doit être bien présenté et accompagné de la carte de visite du donateur; on l'adresse de préférence à la fiancée. Exception faite pour le cas où le donateur serait un jeune homme.

MAGALI.

PETIT COURRIER.

Mademoiselle Marie-Anna Fortin, 29 rue Laliberté, Saint-Roch, Québec, désire échanger cartes vues. Serait heureuse de recevoir vues d'Edmonton. Correspondance française, anglaise et sténographique. — J'insère bien volontiers et désire que votre exemple soit suivie par de nombreuses sœurs de l'Est et de l'Ouest.

Cet échange serait un bien qui ne tarderait pas à devenir cher. Il nous permettrait de mieux faire connaître les sites de notre beau pays: Cartes postales illustrées et colonisation... je vous assure que cela n'est baroque qu'en apparence.

MAGALI.

A Travers la Vie Féminine.

Dans un récent " interview " Madame Mathilde Sérao, la grande femme de lettres italienne a très originalement établi un parallèle entre la jeune fille française et la jeune fille anglaise.

Il nous parait intéressant de mettre sous les yeux de nos lectrices, cette opinion d'une femme également étrangère aux deux nationalités en cause.

-La jeune fille française, est un être charmant et délicat. Mais je ne la connais pas assez pour la bien juger. Je connais mieux la femme française — la " dame. " A en juger par ce que je connais de la femme, la jeune fille doit être une créature exceptionnellement douée, exceptionnellement prenante... Vous me demandez si je la préfère à la jeune fille anglaise? Oui et non. Physiquement elle est plus séduisante que celle-ci, elle est plus souple, plus harmonieuse, mieux formeé; elle a cette allure languissante et faible qui charmeront toujours les rêveurs et les délicats. Mais c'est peut-être au détriment de sa force et de sa santé. Moralement et intellectuellement, elle ne me parait peut-être pas assez pratique, pas assez ménagère, pas assez femme d'intérieur. A ce point de vue, la jeune fille anglaise lui est certainement superieure; c'est l'habitude de la liberté, des sports, des fréquentations masculines et la conscience de sa propre responsabilité qui lui créent cette supériorité... Et vraiment est ce bien une supériorité? Je ne sais comment dire : il me semble que c'est autre chose, une différence de nature, de tempérament, de vie, qui rend toute comparaison impossible... Oui, c'est bien cela : la jeune fille française et la jeune fille anglaise sont tellement différentes, tellement opposées, qu'il est impossible de les comparer. Qu'y a-t-il de plus dissemblable que le sang anglo-saxon et le sang latin, que le tempérament du Nord et le tempérament du Midi?... Si je connaissais mieux la jeune fille française, je dirais probablement qu'il n'y a pas une jeune fille française-type; qu'il y en a plusieurs types.

La femme française est remarquablement intelligente : il doit en être de même pour la jeune fille, car toute femme a été jeune fille avant d'être femme... Elle est très artiste. Encore une fois, je vois là un signe indéniable de la supériorité intellectuelle de la jeune fille française, mais, je vous le répète, il me semble que c'est au détriment de son sens pratique et de ses qualités ménagères.

M.

RECETTES ET CONSEILS PRATIQUES.

HARENGS SUR LE GRIL.

Videz, mais n'enlevez ni œufs ni laitance, écaillez, essuyez. Mettez sur feu vif— ayez soin que le gril soit très chaud. Laissez cuire cinq à six minutes, tournez, soupoudrez de sel, laissez encore le même temps, mettez sur le plat, soupoudrez de sel le côté qui ne l'a pas été.

Le hareng sur le gril peut être mangé au naturel ou avec accompagnement d'une sauce blanche.

MORUE A LA ROCHELAISE.

Lavez, faites dessaler un jour, mettez sur le feu avec de l'eau froide pour qu'elle baigne entièrement.

Lorsque l'eau bout, d'ordinaire la morue est cuite; dans le cas où la morue vous paraitrait un peu dure, laissez-la bouillir encore quelques minutes.

Prenez une demi-pinte environ de la cuisson; faites-y cuire plein une soucoupe d'oignon haché fin; que l'oignon soit bien cuit, et qu'il reste à peine du liquide dans lequel il a cuit; ajoutez la morue et les pommes de terre si vous en avez fait cuire avec. Laissez mijoter un quart d'heure; au dernier moment ajoutez un morceau de beurre et quelques cuillerées de crême; servez morue au milieu, pommes de terre autour.

SALADE DE HOMARD.

On peut employer homard vivant ou homard en conserve.

Coupez la chair en tranches minces, ornez d'œufs durs également coupés en tranches, de cornichons. Assaisonnez, au moment de servir, de sel, poivre, huile d'olive et vinaigre.

MERINGUES.

Pour 24 meringues, prenez six blancs d'œufs; battez-les en neige; lorsque la neige sera très dure, ajoutez-y six cuillerées de sucre; emplissez une cuillère de ce mélange et faites tomber par une secousse brusque sur un papier un peu fort; faites ainsi 24 petits tas allongés, assez espacés pour qu'ils puissent gonfler du double; soupoudrez de sucre et enfournez à fourneau très doux. Les meringues prennent facilement de la couleur et pour qu'elles soient cuites il faut qu'elles restent fort longtemps dans le fourneau. Décollez avec précaution du papier et servez en pyramide.

PROCÉDÉ POUR NETTOYER LES CADRES DORÉS.

Prenez un blanc d'œuf, deux cuillérées à thé d'eau de javel, battez le tout ensemble et nettoyez le cadre avec une brosse douce trempée dans ce mélange.

ETOFFES IMPERMÉABLES

Une excellente manière de rendre imperméable à l'eau n'importe quelles étoffes, consiste à les badigeonner soigneusement avec un mélange de bouillie de graine de lin et de blanc d'Espagne. Donner ensuite deux ou trois couches d'huile de lin additionnée d'un peu de sécatif; bien laisser sècher entre chaque couche et polir au papier sablé.

Le tissu conserve une légèreté et une souplesse merveilleuse.

PIQURES DU LINGE

Lorsque le linge séjourne longtemps dans un endroit humide, il se pique, c'est-à-dire qu'il se forme des petites taches plus ou moins nombreuses, qui ne sont autre chose que des moisissures. Ces taches persistent longtemps, même quand le linge a été lavé plusieurs fois. Cependant, on arrive aisément à les faire disparaître par le moyen suivant, excessivement simple à expliquer. Il suffit de mouiller le linge taché avec du lait, et ensuite de l'étendre par terre au soleil pendant qu'il est encore imprégné de lait.

LE GENERAL DES JESUITES

Se meurt d'un cancer

Rome.—Le père Louis Martin, général de l'ordre des Jésuites est mourant. Le père Martin est atteint d'un cancer à l'estomac.

MAITRES DE POSTE

Réclamation

La semaine dernière, une députation de vingt maîtres de poste est venue à Ottawa demander une augmentation de traitement.

La députation allègue que l'augmentation du volume des affaires amène un surcroît de travail et que par conséquent, leur salaire doit augmenter.

La requête des maîtres de poste contient dix-neuf items. Elle dit, entre autres choses, que le minimum des salaires soit élevé de $25 à $50 et que lorsque le salaire est payé par percentage, l'échelle suivante soit établie : soixante pour cent, sur une vente de $1,000 de timbres, quarante sur celle atteignant $3,000 et trente pour cent sur celle atteignant $10,000. On demande aussi qu'une allocation supplémentaire soit payée à ceux qui travaillent avant huit heures, le matin et après sept heures le soir; qu'une résidence soit fournie aux maîtres de poste; que les journaux soient mieux pesés par les éditeurs; que le système des bons de poste soit simplifié; que des nouvelles réformes soient faites au département d'épargne, etc. Les maitres de poste des villes demandent aussi une augmentation de salaire et un timbre-poste de meilleure qualité.

La députation a été introduite au ministre des postes par M. Logan, M.P., et nombre de députés.

L'hon. M. Aylesworh a promis de prendre la requête qui lui était faite en très sérieuse considération. Il a ajouté qu'il était à étudier la question de savoir s'il fallait employer le surplus du département à augmenter le salaire des maîtres de poste ou à perfectioner le système rural.

berceau de votre fille me fit entrer malgré moi dans les secrets d'une belle âme. Vous l'aimiez ardemment, profondément, je le sais. Cela me donne raison, madame, car vous êtes une noble femme, car vous étiez une epouse fidèle et courageusé. Et cependant vous avez cédé à la violence.

—Pour faire constater mon premier mariage et la naisance de ma fille.

-La loi française n'admet pas ce moyen tardif, Les vraie preuves de votre mariage et de la naissance d'Aurore, c'est moi qui les ai.

—Vous me les donnerez! s'écria la princésse.

—Oui, madame. Vous avez, disais-je, malgré votre fermeté, malgré les souvenirs si récents d'un bonheur perdu, cédé à la violence. Eh bien! la violence employée contre la mère ne pouvait-elle pas, ne peut-elle pas être renouvelée vis-à-vis de la fille? Navais-je pas encore le droit de préférer ma protection à toute autre, moi qui n'ai jamais plié devant la force, moi qui tout jeune avais l'épée pour jouet, moi qui dis à la violence : Sois la bienvenue, tu es mon élément!

La princesse fut quelques secondes avant de répondre. Elle le regardait avec un véritable effroi.

—Est-ce que j'ai deviné? prononça-t-elle enfin à voix basse; est-ce que vous allez me refuser ma fille?

—Non, madame, je ne vous refuserai point votre fille. J'ai fait quatre cents lieues et j'ai risqué ma tête, pour vous la ramener. Mais j'ai ma tâche tracée. Voilà dix-huit ans que je défends votre fille; sa vie m'appartient dix fois, car je l'ai dix fois sauvée.

– Monsieur, monsieur, s'écria la pauvre mère, sais-je s'il faut vous adorer ou vous haïr? Mon cœur s'élance vers vous et vous le repoussez. Vous avez sauvé la vie de mon enfant, vous l'avez défendue...

—Et je la défendrai encore, madame, interrompit froidement Henri.

—Même contre sa mère, dit la princesse qui se redressa.

—Peut-être, fit Henri; cela dépend de sa mère.

Un éclair de ressentiment jaillit des yeux de madame de Gonzague.

—Vous jouez avec ma détresse! murmura-t-elle. Expliquez-vous, je ne vous comprends pas.

—Je suis venu pour m'expliquer, madame, et j'ai hâte que l'explication soit achevéé. Veuillez donc me prêter attention. Je ne sais pas comment vous me jugez; Je crois que vous me jugez mal. Ainsi peut-on, dans certains cas, esquiver par la colère les corvées de la reconnaissance. Avec moi, madame, on n'esquive rien. Ma ligne est tracée d'avance, je la suis; tant pis pour les obstacles. Il faut compter avec moi de plus d'une manière. J'ai mes droits de tuteur.

—De tuteur! s'écria la princesse.

Quel autre nom donner à l'homme qui, pour accomplir la prière d'un mourant, brise sa propre vie et se donne tout entier à autrui? C'est trop peu, n'est-ce pas, madame, que ce titre de tuteur? C'est pour cela que vous avez protesté, ou bien votre trouble vous avengle, et vous n'avez pas senti que mon serment accompli avec religion et dix-huit années de protection incessante m'ont fait une autorité qui est l'égale de la vôtre.

—Oh! protesta encore madame de Gonzague, l'égale.

—Qui est supérieure à la vôtre, acheva Lagardère en élevant la voix; car l'autorité solennellement delèguée par le père mourant suffit pour compenser votre autorité de mère, et j'ai de plus l'autorité payée au prix d'un tiers de mon existence. Ceci, madame, ne me donne qu'un droit : veiller avec plus de soin, avec plus de tendresse, avec plus de sollicitude sur l'orpheline, Je prétends avoir ce droit vis-à-vis de sa mère elle-même.

– Avez-vous donc méfiance de moi? murmura la princesse.

—Vous avez dit ce matin, madame, j'étais là, caché dans la foule, je l'ai entendu, vous avez dit : "Ma fille n'eût-elle oublié qu'un seul instant la fierté de sa race, je voilerais mon visage et je dirais : Nevers est mort tout entiers!"

– Dois-je craindre?... voulut interrompre la princesse en fronçant le sourcil.

—Vous ne devez rien craindre, madame. La fille de Nevers est restée sous ma garde, pure comme les anges du ciel.

—Eh bien! monsieur, en ce cas...

—Eh bien! madame, si vous ne devez rien craindre, moi, je dois avoir peur.

La princesse se mordit la lèvre. On pouvait voir qu'elle ne contiendrait pas longtemps désormais sa colère. Lagardère reprit;

—J'arrivais confiant, heureux, plein d'espérance. Cette parole m'a glacé le cœur, madame. Sans cette parole, votre fille serait déjà dans vos bras. Quoi! s'interrompit-il avec une chaleur nouvelle, cette pensée est venue la première de toutes. Avant même d'avoir vu votre fille, votre unique enfant, l'orgueil parlait déjà en vous plus haut que l'amour; la grande dame me montrait son écusson quand je cherchais le cœur de la mère. Je vous le dis, j'ai peur; parce que je ne suis pas femme, moi, madame, mais parce que je comprends autrement l'amour des mères, parce que si l'on me disait : "Votre fille est là; votre fille, l'enfant unique de l'homme que vous avez adoré, elle và mettre son front dans votre sein, vos larmes de joie vont se confondre..." si l'on me disait cela, madame, il me semble que je n'aurais qu'une pensée, une seule, qui me rendrait ivre et folle, embrasser, embrasser mon enfant!

La princesse pleurait, mais son orgueil ne voulait point laisser voir ses larmes.

—Vous ne me connaissez pas, dit-elle et vous me jugez.

—Sur un mot, oui, madame, je vous juge. S'il s'agissait de moi, j'attendrais; il s'agit d'elle, je n'ai pas le temps d'attendre. Dans cette maison où vous n'êtes pas la maîtresse, quel sera le sort de cette enfant? Quelles garanties me donnerez-vous contre votre second mari et contre vous-même? Parlez : ce sont des questions que je vous adresse. Quelle vie nouvelle avez-vous préparée? Quez bonheur autre en échange du bonheur qu'elle va perdre? Elle sera grande, n'est-ce pas? elle est riche? elle aura plus d'honneurs, si elle a moins de joie? plus d'orgueil, si moins de tranquille vertu? Madame, ce n'est pas cela que nous venons chercher. Nous donnerions toutes les grandeurs du monde, toutes les richesses, tous les honneurs, pour une parole venant de l'âme, et nous attendons encore cette parole. Où est-il, votre amour? je ne le vois pas. Votre fierté frémit, votre cœur se tait. J'ai peur, entendez-vous, j'ai peur, non plus de M. de Gonzague, mais de vous, de vous, sa mère. Le danger est là, je le devine, je le sens; et si je ne sais pas défendre la fille de Nevers contre ce danger, comme je l'ai défendue contre tous les autres, je n'ai rien fait, je suis parjure au mort!

Il s'arrêta pour attendre une réponse; la princesse garda le silence.

—Madame, reprit-il en faisant effort pour se calmer, pardonnez-moi; mon devoir m'oblige, mon devoir m'ordonne de faire, avant tout, mes conditions. Je veux qu'Aurore soit heureuse. Je veux qu'elle soit libre, et, plutôt que de la voir esclave...

—Achevez, monsieur! dit la princesse d'un ton qui laissait percer la provocation.

Lagardère cessa de marcher,

—Non, madame, répondit-il, je n'achèverai pas; par respect pour vous-même. Vous m'avez suffisamment compris.

Madame de Gonzague eut un sourire amer, et, se redressant tout à coup pour le regarder en face, elle jeta ces mots à Henri stupéfait :

—Mademoiselle de Nevers est la plus riche héritière de France. Quand on croit tenir cette proie, on peut bien se débattre. Je vous ai compris, monsieur, beaucoup mieux que vous ne le pensez.

VIII.

AUTRE TÊTE A TÊTE

Ils étaient au bout de la charmille qui rejoignait l'aile de Mansard. La nuit était fort avancée. Le bruit joyeux des verres qui se choquaient augmentait à chaque instant; mais les illuminations pâlissaient, et l'ivresse même, dont la rauque voix con mençait à se faire entendre, annonçait la fin de la fête.

Du reste, le jardin était de plus en plus désert. Rien ne semblait devoir troubler l'entretien de Lagardère et de Mme la princesse de Gonzague.

Rien n'annonçait non plus qu'ils dussent tomber d'accord. La fièreté révoltée d'Aurore de Caylus venait de porter un coup terrible, et dans ce premier moment elle s'en applaudissait. Lagardère avait la tête baissée.

– Si vous m'avez vue froide, monsieur, reprit la princesse avec plus de hauteur encore, si vous n'avez point entendu sortir de ma poitrine ce cri d'allégresse dont vous avez parlé avec tant d'emphase, c'est que j'avais tout diviné. Je savais que la bataille n'était point finie, et qu'il n'était pas temps de chanter encore victoire. Dès que je vous ai vu, j'ai eu le frisson dans les veines. Vous êtes beau, vous êtes jeune, vous n'avez point de famille; votre patrimoine, ce sont vos aventures; l'idée vous devait venir de faire ainsi fortune tout d'un coup.

—Madame, s'écria Lagardère qui mit la main sur son cœur, celui qui est là-haut me voit et me venge de vos outrages.

—Osez donc dire, repartit violemment la princesse de Gonzague, que vous n'avez pas fait ce rêve insensé?

Il y eut un long silence. La princesse défiait Henri du regard. Celui-ci changea par deux fois de couleur. Puis il reprit d'une voix profonde et grave.

—Je ne suis qu'un peuvre gentilhomme. Suis-je gentilhomme? Je n'ai point de nom; mon nom me vient des murailles ruinées où j'abritais mes nuits d'enfant abandonné. Hier, j'étais un proscrit. Et pourtant vous avez dit vrai, madane : j'ai fait ce rêve, non point un rêve insensé, j'ai fait un rêve radieux et divin. Ce que je vous avoue aujourd'hui, madame, était hier encore un mystère pour moi; je m'ignorais moi-même...

La princesse sourit avec ironie.

—Je vous le jure, madame, continua Lagardère, sur mon honneur et sur mon amour.

Il prononça ce dernier mot avec force. La princesse lui jeta un regard de haine.

—Hier encore, poursuivit-il, Dieu m'est témoin que je n'avais qu'une seule pensée, rendre à la veuve de Nevers le dépôt sacré qui métait confié. Je dis la vérité, madame, et peu m'importe d'être cru, car je suis le maître de la situation et le souverain juge de la destinée de votre fille. Dans ces jours de fatigue et de lutte, avais-je eu le loisir d'interroger mon âme? J'étais heureux de mes seuls efforts, et mon dévouement avait son prix en lui-même. Aurore était ma fille. Quand je suis parti de Madrid pour venir vers vous, je n'ai ressenti aucune tristesse. Il me semblait que la mère d'Aurore devrait ouvrir ses bras à ma vue et me serrer, tout poudreux encore du voyage, sur son cœur ivre de joie. Mais, le long de la route, à mesure que l'heure de la séparation approchait, j'ai senti en moi comme une plaie qui s'ouvrait, qui grandissait et qui s'envenimait Ma bouche esseya encore de prononcer ce mot : Ma fille! ma bouche mentait : Aurore n'est plus ma fille. Je la regardais et j'avais des larmes dans les yeux. Elle me souriait, madame; hélas? pauvre sainte, à son insu et malgré elle, autrement qu'on ne sourit à son père.

La princesse agita son éventail et murmura entre ses dents serrées :

—Votre rôle est de me dire qu'elle vous aime.

—Si je ne l'espérais pas, repartit Lagardère avec feu, je voudrais mourir à l'instant même.

Mme de Gonzague se laissa choir sur un des bancs qui bordait la charmille.

Suite à la 6ième page.)

Le Courrier de l'Ouest

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

P. E. LESSARD, Président — A. BOILEAU, Secrétaire-Trésorier — Hon. P. ROY, Directeur-Gérant

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts.

PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE

Toutes communications et lettres doivent être adressés :
LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 19 Avril 1906

Patriotisme Manqué.

(Correspondance Montréalaise).

M. le Directeur,

Laissez moi vous dire que je lis avec plaisir les jolies correspondances qui vous parviennent de Winnipeg. Si j'ai bonne mémoire, la première, intitulée " Lettre Manitobaine " et insérée dans votre livraison du 15 mars, se terminait par la réflexion suivante, aussi juste qu'opportune :

" Maintenant que nous avons un " sénateur et un lieutenant gouverneur " de notre nationalité, dans les nou- " velles provinces, les braillards inté- " ressés de *l'Evénement* trouveront " peut-être que Sir Wilfrid Laurier " pense quelquefois aux siens

" Mais non, ce serait trop attendre " de leur partisannerie aveugle ! "

Bien touché ! ça, mon cher camarade de Winnipeg.

Vous avez frappé juste, puisque de fait, la prédiction se réalisant, les braillards susdits, ont sciemment oublié, dans leur fanatisme aveuglant, de rendre justice à qui justice est due.

Si mon coufrère manitobain a su prévoir aussi juste, c'est qu'il est bien au courant, sans doute, des us et coutumes du seul organe français quotidien que le parti conservateur possède au Canada. Les bons lecteurs de cette feuille québecquoise, malgré la prétention d'un nom qui jure, sont les plus mal informés du monde au sujet des événements importants de la vie publique. Dans le cas présent, pour ne citer qu'un exemple, ils en sont encore à ignorer le fait d'une nomination qui n'aurait pas manqué de les intéresser et de leur faire grand plaisir.

Ils n'en sauront jamais rien, à moins qu'ils ne l'apprennent d'une autre source.

Que dis-je ? Loin de leur faire connaitre la vérité à cette égard, notre journal bleu préfère les tromper impudemment et les entretenir sous la très fausse impression que Sir Wilfrid, au mépris des siens, se refuse constamment le privilége de nommer des sénateurs français ou catholiques. J'en appelle au témoignage des deux entrefilets suivants, marqué au coin d'une insigne mauvaise foi.

" Nos amis les Acadiens remarquent " encore une fois qu'on est bien plus "pressé de remplir les vacances d'Ontario " que celles de leur province au sénat " *L'Evénement*, 17 mars 1906.

" La nomination d'un acadien français " au Sénat ne vient pas vite. Les Juifs " auront peut-être leur tour avant les " Français des provinces maritimes. Il " y a des minorité qu'il ne faut pas oubli- " er, c'est M. Laurier qui le dit" *L'Evé- " nement*, 32 mars 1906.

Voila tout ce que *l'Evénement*, jusqu'à ce jour, a jugé à propos de nous apprendre relativement à la représentation sénatorienne des Canadiens de l'Ouest. Au moins n'aurait-il pu annoncer la nouvelle à titre de renseignement pour l'information de ses trop bienveillants lecteurs ? Non, pas un traitre mot !

Quand on veut bien s'appeler *l'Evénement*, c'est pour cacher au public les événements qui l'intéresent, parait-il, mais qu'une circonstance contrariante ne permet pas de dénaturer ni d'interprêter à faux.

Mais aussi, diantre ! ce malavisé de Laurier quelle affaire avait-il à nommer un Canadien-français et deux ou trois catholiques ? La belle chance qu'il a perdue d'entendre un bon bleu lui chanter une gamme sentimentale et patriotique sur le premier ton de l'indignation majeure, avec accompagnement préludant par une série de titres et de sous titres à la Billy Maclean et à grand effect, comme, par exemple :

Laurier plus anglais que français ! —British to the core.—Traitre à sa race.—Les canadien-français systemaitquememt oubliés.—Ostracisme des Catholiques.—Laurier préfère les Juifs.— etc. etc.

Au lieu de cette réclame brillante, dont il y a une abondante variété de spécimens toujours prêts dans les tiroirs de M. le rédacteur, *l'Evénement*, s'en est tenu à sa petite conspiration du silence.

Le silence !......c'est-à-dire une tacirtunité voulue, un mutisme calculé en vue de laisser ignorer ce que le gouvernement a fait pour les Canadiens de l'Ouest, mais, par contre, une loquacité de vielle commère, un bavardage intarissable au sujet des provinces maritimes de l'Est, afin de détourner l'attention de ce coté-là pour le moment. En effet, c'est de ce coté que les torys et les bleus, toujours d'accord dans le mal, viennent de découvrir un champ favorable à leur vilaine besogne ; des haines à susciter, des divisions à fomenter, des préjugés de race et de religion à exploiter.

***

On sait que les écoles catholiques du Nouveau-Brunswick ont été abolies, en 1871, par une législature que le parti conservateur tenait sous son influence. Cette loi était inconstitutionnelle, il incombait au pouvoir fédéral de la désavouer ; mais Sir John A. McDonald, vieux tory, chef du parti alors régnant, n'en voulut rien faire, comme de raison. Il aurait déplu à ses fidèles orangistes.

Inutile d'ajouter que les catholiques et les Acadiens (français) se sont trouvés, en ces temps malheureux, dans une bien triste situation, ayant à faire face au droit du plus fort, alors qu'une loi injuste et tyrannique décrétait l'école obligatoire et la neutralité de l'enseignement, tout en proscrivant l'étude du français, langue maternelle. Ce fut l'inauguration d'une époque troublée, d'une période de divisions intestines et de luttes fratricides. Notre pays en a bien souffert, quoique le parti conservateur en ait bénificié, ce parti n'ayant jamais opéré et vécu qu'au milieu des troubles et de la discorde civile.

Mais, avec le temps, les choses se sont heureusement modifiées. Le bon accord et la paix ont finis par prévaloir, grâce à cet esprit libéral qui pénètre partout, sous l'inspiration d'un grand Canadien, depuis une dixaine d'années; esprit de charité, de généreuse tolérance et de concession mutuelle. Je n'en veux citer qu'un fait bien caractéristique.

Les deux gouvernements libéraux du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse ont tout récemment nommé une commision conjointe en charge de la préparation ou du choix d'une série de livres de lecture français pour les écoles publiques. Les membres de cette commission sont tous catholiques et experts. Il est parfaitement convenu que rien, absolument rien dans ces livres d'écoles, ne devra froisser le sentiment catholique.

De plus, les mêmes autorités libérales ont déjà approuvé l'usage, dans les écoles, d'un traité d'arithméthique en français, ainsi que d'une excellente histoire du Canada, aussi en français œuvre d'un religieux, le Rév. P. Ph. F. Bourgeois, qui l'a composée au point de vue de la mentalité acadienne (française)

Voila, certes, une immense amélioration des rapports amicaux entre catholiques et protestants, entre Canadien-français et Canadien-anglais, ces derniers formant la très grande majorité de la population totale.

C'est un fait considérable et des plus consolants pour tous les vrais patriotes, mais que *l'Evenement*, a soigneusement oublié, jusqu'ici, de mettre trop en évidence devant son public lecteur, malgré ses manifestations hypocrites d'amitié sans bornes pour nos coreligionnaires des provinces maritimes. C'est que ce nouvel et heureux état de choses ne fait pas l'affaire des conservateurs et des torys. Ils craignent de ne pouvoir plus pêcher en eau trouble. Loin de se réjouir du bien qui s'accomplit, ils s'en attristent.

Je ne surprendrai donc personne en disant que l'esprit du mal ne laisse pas le bien s'accomplir sans résistance ni difficultés. Les conservateurs opérent en sous-mains à la sourdine. Tôt ou tard, j'en suis sûr, l'avenir révèlera le secret de leurs intrigues. Ils ne négligent aucune occasion dans leurs efforts pour rompre l'harmonie naissante et rétablir le règne de la zizanie.

Leur seul organe fraçanis quotidien, *l'Evénement*, journal sans cœur s'il en fut jamais, est tout à leur service pour cette triste besogne.

***

L'Evenement réclame à tue-tête la nomination d'un sénateur français pour le Nouveau- Brunswick, tout comme si les Acadiens lui eussent confié la mission de les protéger.

D'abord, le journal bleu a la précaution de ne pas mentionner le fait que les Acadiens sont déjà représentés au sénat par un des leurs ; ensuite, son but n'est pas d'obtenir le choix d'un second sénateur français, mais de l'entraver.

En effet les journaux français de l'Acadie, le *Moniteur Acadien* et *l'Evangeline*, l'un conservateur, l'autre libéral, s'accordent tous deux pour se dire bien informés des bonnes dispositions de Sir Wilfrid Laurier en faveur de la requête des Acadiens demandant un deuxième sénateur, mais que des gens et des journaux malintentionnés, tant du dehors que du dedans, faisant du patriotage et parade d'un faux zèle, s'emploient de leur mieux à susciter des obstacles presque insurmontables, des ambitions, des rivalités, des jalousies, etc, de sorte qu'on ne devra pas s'en prendre à Sir Wilfrid lui-même, si on réussit à le mettre dans l'impossibité de satisfaire au désir des Acadiens dans la circonstance présente.

Attrapez ! beau sire de *l'Evenement*.

***

Quoiqu'il arrive, ce que M. Laurier fera, il le fera dans les meilleurs intérêts de la minorité acadienne qui, dans le moment actuel, n'aurait rien à gagner d'une altération de ses bons rapports d'amitié de même qu'avec les catholiques de langue anglaise.

Le parti conservateur n'aura rien y perdre, lui. Au contraire !

Telle est la raison du patriotage qui s'agite dans les colonnes malsaines du seul journal français quotidien que le parti conservateur possède au Canada.

LUCIEN DUPREAL

LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE d'HUDSON

Etat actuel du Projet pour Rapprocher Edmonton de Liverpool de quinze cents milles.

Le temps est à la construction des chemins de fer dans l'Ouest. Ces bons Conservateurs qui déclaraient, il y a deux ans, que la construc tion du Grand Tronc Pacifique étaient une entreprise folle, inutile, ruineuse, doivent être édifiés maintenant par l'empressement que toutes les grandes compagnies mettent à étendre leurs lignes sur le territoire canadien. Chaque jour voit éclore quelque nouvelle combinaison des grandes compagnies en présence : le Pacifique, le Grand-Tronc, le Canadian-Northern et le Great-Northern. La question de multiplier les lignes sur tous les points de l'Ouest même est devenu une affaire d'importance secondaire, une affaire réglée. Il est entendu que les voies ferrées vont suivre de près la marche de la population et que les colons ne seront plus exposés à rester pendant des années sans moyens de communication modernes. Le grand problème n'est plus de relier les différentes parties de l'Ouest entre elles ; mais d'assurer un débouché plus avantageux sur la mer pour le volume, déjà énorme et si rapidement grossissant, du commerce de nos vastes provinces. Il n'y a pas trente ans on discutait encore l'opportunité d'avoir une seule ligne de chemin de fer sur la rive nord du lac Supérieur. L'insuffisance de cette ligne du Pacifique Canadien a déjà déterminé la construction du Grand-Tranc-Pacifique, tandis que le Great-Northern et le Canadian-Northern cherchent aussi à trouver de nouveaux moyens de transport entre Winnipeg et la mer.

En un mot, il est admis aujourd'hui par les capitalistes sérieux que les exportations de l'Ouest canadien vers l'ancien monde seront assez considérables, à brève échéance, pour payer un dividende raisonnable sur les frais de construction de toute route qui favorisera le transport entre les prairies et l'océan. C'est à cette conviction que l'on doit l'intérêt croissant qui se manifeste pour la construction d'un chemin de fer à la Baie d'Hudson. Parce que ce projet est depuis longtemps sur le tapis, certaines personnes peuvent être portées à croire qu'il ne fait pas de progrès.

En effet, ce fut à l'époque où le Nord-Ouest était lié par de lourdes chaînes au sort du Pacifique-Canadien que l'idée s'offrit de construire une ligne à la Baie d'Hudson, comme moyen d'échapper au monopole. Le gouvernement du Manitoba, alors en pleine révolte, vota un subside de $4,500,000 pour la construction de la ligne, dont un quart de million fut dépensé dans la première ardeur.

Mais l'on comprit alors que la construction d'une voie ferrée jusqu'à Fort Churchill ne constituerait qu'un commencement. La grande difficulté est la création d'un service régulier de steamers entre les ports de la Baie d'Hudson et l'Europe. Pour cela, il fallait outiller les ports, faire des creusages, établir des docks, éclairer la route, toutes choses qui relèvent du gouvernement fédéral. Comme, à ce moment, le Pacifique-Canadien, renonça à une partie de ses privilèges, la route de la Baie d'Hudson fut reléguée dans l'ombre. Le Canadian-Northern, qui avait hérité de l'ancienne compagnie, se dirigea vers Edmonton au lieu d'aller vers la mer.

Mais les années ont affaibli les raisons qui s'opposaient à la réalisation du projet d'un chemin de fer à la Baie d'Hudson, tandis que le développement du pays a singulièrement augmenté les chances d'en faire une affaire payante. Le gouvernement Roblin, du Manitoba, qui fait tant de tapage autour de cette entreprise peut être soupçonné d'avoir voulu embarrasser le gouvernement Laurier ; mais, dans ce cas, il a complètement manqué son coup. Le projet d'une coalition des provinces de l'Ouest contre Ottawa à ce propos, est tombé à l'eau par le fait que les gouvernements libéraux de la Saskatchewan et de l'Alberta sont d'accord avec Sir Wilfrid Laurier sur la nécessité de la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson comme entreprise nationale. La convention libérale du Manitoba vient de préciser encore la politique du parti en déclarant que la nouvelle ligne devra être ouverte à toutes les compagnies de chemin de fer qui voudront s'en servir. L'Ouest touche donc à la réalisation d'un plan dont on ne peut encore concevoir toutes les conséquences, tellement les avantages géographiques paraissent énormes.

Voici la situation telle qu'elle se présente.

A partir d'Etoimami, sur la ligne du Canadian-Northern entre Winnipeg et Prince Albert, pour aller à Fort Churchill il y a moins de six cents milles. Cet été même, le Canadian Northern va encore abréger la distance en passant un embranchement jusqu'à la mission du Pas, une distance de près de cent milles. Il restera donc moins de cinq cents milles de ligne à construire à travers un pays facile pour atteindre la mer. Rendu au Pas, le chemin de fer aura à traverser un pays qui, pour l'étendue et les ressources, peut se comparer à celui entre Winnipeg et Fort William.

Cette région du Pas fut découverte et nommée par le fils de Lavérendrye. Mgr Taché et Mgr Laflèche visitèrent cette mission alors qu'ils étaient à leurs débuts comme missionnaires. Mais les sauvages de la région étaient intraitables et les missionnaires qui ont tant fait pour attirer l'attention sur les pays qu'ils ont traversés se dirigèrent vers l'Ouest.

Il ne faut pas croire pour cela que cette région entre le Pas et la Baie d'Hudson soit absolumsnt dénuée de ressources. Les indications de fer et d'autres minérais dans les rocs sont nombreuses ; des traces d'or se trouvent dans presque toutes les rivières ; les forêts peuvent fournir beaucoup de bois, surtout pour la pulpe ; et les poupoir d'eaux abondent. L'élevage, la culture de la pomme de terre et d'autres légumes se pratique en plusieurs endroits. Envisagé comme simple ligne locale, le nouveau chemin de fer offrira donc autant d'espérances que beaucoup d'autres qui ont été poussés à travers des régions sauvages.

Mais c'est comme route mondiale que la nouvelle ligne prendra toute son importance. Déjà le nombre de voies ferrées qui se dirigent vers le Pas de tous les points de l'Ouest et du Sud est considérable. Le Pacifique Canadien et le Canadian Northern sont déjà à Prince Albert. Une ligne d'une centaine de milles, qui relierait la ligne principale de cette dernière compagnie avec celle de Prince Albert mettrait Edmonton à 550 milles du Pas, tandis que la distance pour atteindre Winnipeg, par la route de Battleford est de 825 milles. Pour toute la région du nord de l'Alberta et de la Saskatchewan, le Pas serait donc un centre de concentration et de distribution beaucoup plus rapproché que Winnipeg Par des lignes qui sont déjà commencées et dont la construction se poursuit avec activité toute la région de Calgary, de Lethbridge et de Medecine Hat, se trouvera aussi plus proche du Pas que de Winnipeg.

(Suite à la 5ième page)

Ville d'Edmonton

ROLE D'EVALUATION 1906

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle d'évaluation de la ville d'Edmonton est maintenant en préparation, pour l'année courante. Tous les propriétaires, occupants ou mandataires d'immeubles sont priés de faire parvenir à ce bureau, par la poste ou autrement, une liste de ces immeubles et particulièrement une liste des subdivisions ou autre changements qui ont pu être faits, afin que les noms de ces propriétaires, occupants ou mandataires figurent sur le rôle d'évaluation, qui servira à dresser la prochaine liste des voteurs.

D. M. McMILLAN, Evaluateur.

Hôtel de Ville, Edmonton, 11 avril, 1906. — 19-5-06

Cartes Professionnelles

L'ETAT DE NOS AFFAIRES

Le revenu du Canada va toujours en augmentant

Les revenus du mois de mars ont été de $7,255,187, contre $5,926,187 en mars 1905. Pour les neuf mois de l'exercice financier expirant le 31 mars 1906, les revenus ont été de $57,015,562, contre $51,430,768 pour la période correspondante de l'année dernière. Si les revenus continuaient à augmenter, durant le reste de l'année, dans la même proportion que durant les neuf derniers mois, ils se montreront probablement à $77,000,000 ou $78,000,000.

Lds dépenses ordinaires se sont élevées, durant le mois, à $4,543,672, contre $3,228,640 en mars 1905 ; pour les derniers mois elles se sont élevées à $41,706,380, contre $38,720,365 durant la période correspondante de 1904-5.

LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON

(Suite de la 4me page)

Moose Jaw et Regina même se trouveront aussi près du Pas que de Winnipeg. Enfin une forte partie du Montana et du Dakota trouveraient dans la route du Pas leur voie la plus courte pour arriver à un port de mer. Ce fait, si surprenant qu'il soit, n'a pas échappé à J. J. Hill, puisque l'énergique président du Great-Northern pousse actuellement deux lignes vers le Nord : l'une par Brandon et l'autre par Regina.

Il ne s'agit pas pour le moment de démontrer que le Pas puisse devenir une ville rivale de Winnipeg ou Minneapolis. Le fait indiscutable c'est que, comme de distribution, le Pas occupera, entre les prairies fertiles et les ports de la Baie d'Hudson, une position semblable à cette de Winnipeg vis-à-vis les ports des lacs. L'avenir dépend du parti que l'on pourra tirer de la navigation de la Baie d'Hudson.

Comme distance, Fort Churchill est aussi près de Liverpool que Québec ou les ports des provinces maritimes. Si les deux routes de navigation offraient les mêmes avantages l'Ouest, dans son commerce avec l'Europe, gagnerait donc toute la distauce qui sépare Winnipeg de l'eau salée, soit environ 1,600 milles dans le cas de Québec et de 2,000 milles pour les ports de l'Atlantique. Le traffic de la région de Winnipeg, même en passant par le Pas, ferait un raccourci de 500 milles environ.

Quelle est donc l'avenir de la navigation de la Baie d'Hudson ? Les récentes explorations, confirmant en cela celles faites par les navigateurs qui fréquentent la région depuis des siècles, établissent que la baie et le détroit d'Hudson sont navigable de la fin de juin à la fin d'octobre, pour les navires ordinaires.

Serait-il possible de prolonger cette saison au moyen de brise-glaces et de navires spécialement construits ? Il y tout lieu de l'espérer. La tendance est déjà de construire pour le transport des marchandises d'énormes paquebots dont la capacité et la force, plutôt que la vitesse, sont les qualités exigées. Le creusement des ports ne saurait être une difficulté sérieuse, quand on songe que le chenal entre Montréal et Québec n'avait autrefois que cinq pieds de profondeur.

Quoiqu'il en soit, durant l'été et le mois d'octobre, l'Ouest a des quantités considérables de grain à exporter. Et ce n'est pas là tout ce qui alimente son commerce. L'exportation du bétail se fait en plein été, et il est de la plus haute importance pour l'éleveur de rendre ses animaux au marché sous le plus court délai. Les forêts du nord offriraient pendant longtemps un fret assuré pour l'Europe et les grandes villes de l'Atlantique. Les mines, avec le temps, apporteraient aussi leur appoint. La Saskatchewan, dont la navigation pourrait être facilement améliorée, serait un *feeder* économique pour la nouvelle ligne, tandis que nul ne peut encore prévoir la quantité de fret que les lignes de chemin de fer qui convergent vers le nord y apporteront.

L'économie dans le transport d'aussi vastes quantités de marchandises représenterait chaque année une fortune pour l'Ouest, qui n'en serait que meilleur client des provinces de l'Est. A côté du creusement du Panama et d'autres entreprises gigantesques, l'établissement de la route de la Baie d'Hudson n'offre plus aujourd'hui de difficultés insurmontables et nous avons l'assurance que le parti libéral n'épargnera aucun effort pour développer les ressources du pays par ce nouveau moyen.

XXX.

Nouvelle Victoire Libérale

Simmons, candidat libéral dans l'élection partielle de Lethbridge, a été élu par 100 voix de majorité. Le candidat conservateur a perdu son dépôt.

Eruption du Vésuve.

Le Vésuve, le terrible volcan du nord de l'Italie, a eu une nouvelle activité. Toute la contrée environnante est dévastée par les torrents de lave et les pluies de cendres chaudes.

Aux dernières nouvelles l'éruption avait cessée, non sans avoir causé des dégats épouvantables. Des villages entiers ont été détruits.

Hosanna !

C'est le titre d'un cantique de Pâques, à quatre voix d'hommes, que publie le *Passe-Temps* de cette semaine. Aussi plusieurs morceaux pour chant, piano et mandoline ou violon, dans le même numéro. En vente chez tous les marchands de journaux, 5 cents. Abonnement, $1.50 par an. Adresse : *Le Passe-Temps*, Montréal. Demandez notre nouveau catalogue de primes.

A PROPOS DES INVENTAIRES EN FRANCE

Nous recevons du Révérend Père Simonin, O.M.I., de St. Paul de Métis, la lettre suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

. . . .

Dans votre numéro 23, 15 mars, 1906, l'article au sujet de l'inventaire des biens d'Eglise en France me parait inspiré par une connaissance trop peu approfondie des choses de France ; il réflète trop l'opinion des journaux étrangers à la France ; or ceux-ci, ne s'inspirent généralement que des journaux français gouvernementaux, et qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son, dit le proverbe.

D'abord la gravité des incidents qui marquent les inventaires des Eglises, me semble venir de la tournure d'esprit de la population, comme aussi du manque de tact des employés secondaires gouvernementaux, plutôt que de l'état d'esprit des chefs de diocèse. Ainsi, il y a-t-il en France un évêque plus combatif que celui de Nancy ? Et pourtant aucun événement grave n'a surgi encore dans son diocèse. C'est, au contraire, à Paris même qu'a commencé ce mouvement devenu général de protestation, cette résistance bruyante, parcequ'elle est sérieuse et résolue : et, pourtant, le vénérable Archevêque de Paris, Mgr Richard, est assez admiré pour son esprit sage et pondéré, pour sa direction habile et prudente.

Mais la surtout où je ne puis être avec vous c'est quand vous nous dites :

"A la protestation bruyante et à main armée qui ne peut attirer que des représailles brutales, nous préférons l'attitude calme, recueillie et pleine de grandeur des fidèles qui prient Dieu de pardonner l'outrage fait à ses églises. Rendant le bien pour le mal, ils appliquent mieux, croyons-nous, les préceptes de l'Évangile."

Certes, il faut toujours pardonner à ses ennemis, et même leur rendre le bien pour le mal ; mais, est-ce à dire qu'il faille laisser les voleurs pénétrer chez vous et assister dans un "calme recueilli et plein de grandeur" au cambriolage de votre demeure, au pillage de vos biens de famille ? car, vous le savez, les biens de l'Eglise appartiennent aux fidèles, non à l'Etat, et l'inventaire qu'en veut faire celui-ci en France est un premier pas vers la confiscation, le vol de ces biens ; c'est là le but connu, avancé par les auteurs mêmes de cette loi scélérate.

J'ajouterai que les protestations ont pu être bruyantes, comme vous dites, parce qu'elles viennent sincères et indignées, d'une foule nombreuse et résolue, mais il n'y en a pas eu, que je sache, à main armée. Les armes étaient du côté des agents du gouvernement qui, par exemple, ne se sont pas fait faute de s'en servir en certaines circonstances, même contre les femmes et les enfants, et alors seulement que les hommes sont intervenus.

Cet animal est bien méchant, quand on l'attaque il se défend !... Si encore les émissaires du gouvernement, depuis les ministres jusqu'aux moindres agents, se montraient eux-mêmes observateurs respectueux de cette loi inique pour forcer les autres à s'y soumettre, mais partout où il y a eu bagarre, ils ont été les premiers à l'enfreindre et à agir à l'encontre de directions spécifiées par les législateurs.

Contre toutes ces persécutions, vous ne voulez, en France, M. le directeur, que des protestations passives, calmes, recueillies et pleines de grandeur. Mais, depuis vingt-cinq ans, les catholiques en France mouraient de ces protestations anodines. Depuis vingt-cinq ans qu'ils sont soufflétés par un gouvernement impie, les catholiques ont tout supporté de crainte de voir leur joug s'aggraver et si la foi et la prière seules eussent été suffisantes pour vaincre, depuis longtemps ils auraient vaincu. Mais, "La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère ?" et St. Paul ne dit-il pas "Que la foi sans les œuvres est une foi morte ?" Et celui qui au jardin des Oliviers interdit à Pierre de le défendre par les armes "parce qu'il fallait que la parole s'accomplisse." Celui-là, J.-C., ne s'est-il pas fâché dans une autre circonstance — plus semblable à celle où se trouvent maintenant les catholiques en France—et n'a-t-il pas pris un fouet pour chasser les vendeurs du temple, parce que de la maison de la prière ceux-ci en avaient fait une caverne de voleurs ? Dites-moi que veut faire le gouvernement des églises de France ?

Mais enfin, vous n'êtes pas loin d'être de mon avis : La faute des Catholiques est leur indifférence, dites-vous, cette "quiétude apparente" dans laquelle ils se sont assoupis, dans laquelle ils ont laissé "peu à peu s'éteindre la foi."

Le châtiment est la persécution, hélas ! mais si le réveil est terrible, qu'il soit du moins profitable : que les Catholiques ne retombent plus dans leur sommeil léthargique ; qu'ils reviennent à Dieu, à leur église, à leur prêtre ! Oui, tout cela ils le retrouveront, mais à condition qu'ils retrouvent leur foi vive, agissante des anciens jours, armes nécessaires, très certainement suffisantes aussi, à condition qu'elle ne se rouille plus dans "l'inaction calme, recueillie et pleine de grandeur."

G. SIMONIN, O. M. I.

L'article dont parle le Révérend Père Simonin est due à la plume d'un de nos collaborateurs, Mr R. Brutinel, qui nous prie de publier la réponse suivante :

Au Rév. Père Simonin, St. Paul des Métis.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je prends la liberté de répondre à la lettre ci-dessus que vous avez adressez à Monsieur le Directeur du COURRIER DE L'OUEST, car les critiques qu'elle formule sont plutôt à mon adresse, puisque c'est moi qui rédige la chronique ayant titre : "A travers le monde," et qui en revendique toute responsabilité. Cette lettre m'a un peu surpris et je me permets de lui opposer quelques arguments qui, sans doute, remettront les choses au point et vous prouveront que l'article du 23 mars n'a été écrit ni à la légère, ni sans connaissance de cause.

Il n'a pas été inspiré par la lecture des journaux étrangers, mais bien par la lecture de nombreux journaux français entre lesquels je ne citerai que *La Libre Parole*. De nombreuses lettres de France me tiennent aussi au courant de la situation. Ceci dit, vous ne m'accuserez, sans doute, pas, mon père, de n'entendre qu'une cloche et, par conséquent, qu'un son.

Je me suis élevé contre la résistance à la loi, par la force, pour des raisons

LE BOSSU

—— OU ——

LE PETIT PARISIEN

(Suite de la 3me page),

sa poitrine agitée se soulevait par soubresauts. En ce moment, ses oreilles se fermaient d'elles-mêmes à la persuasion. Il n'y avait en elle que courroux et rancune. Lagardère était le ravisseur de sa fille.

Sa colère était d'autant plus grande qu'elle n'osait point l'exprimer. Ces mendiants à escopette, il faut prendre garde de les blesser, alors même qu'on leur jette sa bourse. Ce Lagardère, cet aventurier, semblait ne vouloir point faire marché à prix d'or.

Elle demanda :

—Aurore sait-elle le nom de sa famille ?

—Elle se croit une pauvre fille abandonnée et par moi recueillie, répliqua Henri sans hésiter.

Et comme la princesse relevait involontairement la tête.

– Cela vous donne espoir, madame, poursuivit-il ; vous respirez plus à l'aise. Quand elle saura quelle distance nous sépare tous les deux...

- Le saura-t-elle seulement ? fit madame de Gonzague avec défiance.

–Elle le saura, madame. Si je la veux libre de votre côté, pensez-vous que c'est pour l'enchaîner du mien ? Dites-moi, la main sur votre conscience : "Par la mémoire de Nevers, ma fille vivra près de moi en toute liberté et sureté," dites-moi cela et je vous la rends.

La princesse était loin de s'attendre à cette conclusion, et cependant elle ne fut point désarmée. Elle crut à quelque stratagême nouveau Elle voulut opposer la ruse à la ruse. Sa fille était au pouvoir de cet homme.

Ce qu'il fallait, c'était ravoir sa fille.

—J'attends ! dit Lagardère, voyant qu'elle hésitait.

La princesse lui tendit la main tout a coup. Il fit un geste de surprise.

—Prenez, dit-elle, et pardonnez à une pauvre femme qui n'a jamais eu autour d'elle que des ennemis et des pervers. Si je me suis trompée, monsieur de Lagardère, je vous ferai réparation à deux genoux.

—Madame...

-Je l'avoue, je vous dois beaucoup. Ce n'était pas ainsi que nous devions nous revoir, monsieur de Lagardère. Peut-être avez-vous eu tort de me parler comme vous l'avez fait ; peut-être, de mon côté, ai-je montré trop d'orgueil. J'aurais dû vous dire tout de suite que les paroles prononcées par moi devant le conseil de famille étaient à l'adresse de M. de Gonzague et provoquées par l'aspect même de cette jeune fille qu'on me donnait pour mademoiselle de Nevers. Je me suis irritée trop vite ; mais la souffrance aigrit, vous le savez bien ; et moi j'ai tant souffert !

Lagardère se tenait debout et incliné devant elle, dans une respectueuse attitude.

—Et puis, poursuivit elle avec un mélancolique sourire, car toute femme est comédienne supérieurement, je suis jalouse de vous, ne le devinez-vous point ? Cela porte à la colère. Je suis jalouse de vous qui m'avez tout pris : sa tendresse, ses petits cris d'enfant, ses premières larmes et son premier sourire. Oh ! oui, je suis jalouse ! Dix-huit ans de sa chère vie que j'ai perdus ! et vous me disputez ce qui me reste. Tenez, voulez-vous me pardonner ?

—Je suis heureux, bien heureux de vous entendre parler ainsi, madame.

—M'avez-vous donc cru un cœur de marbre ? Que je la voie seulement ! Je suis votre obligée, monsieur de Lagardère, je suis votre amie, je m'engage à ne jamais l'oublier.

–Je ne suis rien, madame, il ne s'agit pas de moi.

—Ma fille ! s'écria la princesse en se levant, rendez-moi ma fille ! Je promets tout ce que vous m'avez demandé, sur mon honneur et sur le nom de Nevers !

Une nuance de tristesse plus sombre couvrit le visage de Lagardère.

—Vous avez promis, madame, dit-il ; votre fille est à vous. Je ne vous demande désormais que le temps de l'avertir et de la préparer. C'est une âme tendre, qu'une émotion trop forte pourrait briser.

—Vous faut-il longtemps pour préparer ma fille ?

—Je vous demande une heure.

—Elle est donc bien près d'ici ?

—Elle est en lieu sûr, madame.

—Et ne puis je du moins savoir ?...

– Ma retraite ? A quoi bon ? Dans une heure, ce ne sera plus celle d'Aurore de Nevers.

—Faites donc à votre volonté, dit la princesse. Au revoir, monsieur de Lagardère. Nous nous séparons amis ?

—Je n'ai jamais cessé d'être le vôtre, madame.

—Moi, je sens que je vous aimerai. Au revoir, et espérez.

Lagardère se précipita sur sa main qu'il baisa avec effusion.

-Je suis à vous, madame, dit-il ; corps et âme à vous !

—Où vous retrouverai-je ? demanda-t-elle.

—Au rond-point de Diane, dans une heure.

Elle s'éloigna. Dès qu'elle eut franchi la charmille, son sourire tomba. Elle se prit à courir au travers du jardin.

—J'aurai ma fille ! s'écria-t-elle, folle qu'elle était : je l'aurai ! Jamais, jamais elle ne reverra cet homme !

Elle se dirigea vers le pavillon du régent.

Lagardère aussi était fou, fou de joie, de reconnaissance et de tendresse.

—Espérez ! se disait-il. J'ai bien entendu ; elle a dit ; Espérez ! Oh ! comme je me trompais sur cette femme, sur cette sainte. Elle a dit : Espérez ! Est-ce que je lui demandais tant que cela ? Moi qui lui marchandais son bonheur, moi qui me défiais d'elle, moi qui croyais qu'elle n'aimait pas assez sa fille ! Oh ! comme je vais là chérir, et quelle joie quand je vais mettre sa fille dans ses bras !

Il redescendit la charmille pour gagner la pièce d'eau, qui n'avait plus d'illuminations et autour de laquelle la solitude régnait. Malgré sa fièvre d'allégresse, il ne négligea point de prendre ses précautions pour n'être point suivi. Deux ou trois fois il s'engagea dans des allées détournées, puis, revenant sur ses pas en courant, il gagna tout d'un trait la loge de maître Le Bréant, au milieu des arbres.

Avant d'entrer, il s'arrêta et jeta son regard perçant à la ronde. Personne ne l'avait suivi. Tous les massifs voisins étaient déserts. Il crut entendre seulement un bruit de pas vers la tente indienne, qui était tout près de là. Les pas s'éloignaient rapidement. Le moment était propice. Lagardère introduisit la clé dans la serrure de la loge, ouvrit la porte et entra.

Il ne vit point d'abord mademoiselle de Nevers. Il l'appela et n'eut pas de réponse. Mais bientôt, à la lueur d'une girandole voisine qui éclairait l'intérieur de la loge, il aperçut Aurore penchée à une fenêtre et qui semblait écouter. Il l'appela. Aurore quitta aussitôt la fenêtre et s'élança vers lui.

—Quelle est donc cette femme ? s'écria-t-elle.

–Quelle femme ? demanda Lagardère étonné.

—Celle qui était tout à l'heure avec vous.

—Comment savez-vous cela, Aurore ?

—Cette femme est votre ennemie, Henri, n'est-ce pas ? votre ennemie mortelle.

Lagardère se prit à sourire.

– Pourquoi pensez-vous qu'elle soit mon ennemie, Aurore ? demanda-t-il.

—Vous souriez, Henri ? Je me suis trompée ; tant mieux, laissons cela, et dites-moi bien vite pourquoi je suis restée prisonnière au milieu de cette fête ? Aviez-vous honte de moi ? N'étais-je pas assez belle ?

La coquette entr'ouvrait son domino, dont le capuchon retombait déjà sur ses épaules, montrant à découvert son délicieux visage.

-Pas assez belle ! s'écria Lagardère ; vous, Aurore !

C'était de l'admiration ; mais, il faut bien l'avouer, c'était une admiration un peu distraite.

—Comme vous dites cela ! murmura la jeune fille tristement. Henri, vous me cachez quelque chose : vous paraissez affligé, préoccupé. Hier, vous m'aviez promis que ce serait mon dernier jour d'ignorance, je ne sais rien pourtant de plus qu'hier.

Lagardère la regardait en face et semblait rêver.

–Mais je ne me plains pas, reprit-elle en souriant ; vous voilà, je ne me souviens plus d'avoir si longtemps attendu ; je suis heureuse. Vous allez enfin me montrer le bal...

—Le bal est achevé, dit Lagardère.

—C'est vrai ; on n'entend plus ces joyeux accords qui venaient jusqu'ici railler la pauvre recluse. Voilà du temps déjà que je n'ai vu passer personne dans les sentiers voisins, excepté cette femme.

—Aurore interrompit Lagardère avec gravité, je vous prie de me dire pourquoi vous avez pensé que cette femme était mon ennemie.

—Voilà que vous m'effrayez ! s'écria la jeune fille. Est-ce que ce serait vrai ?

—Répondez, Aurore. Etait-elle seule quand elle a passé près d'ici ?

—Non ; elle était avec un gentilhomme en riche et brillant costume. Il portait un cordon bleu passé en sautoir.

—Elle n'a point prononcé son nom ?

—Elle a prononcé le vôtre. C'est pour cela que l'idée m'est venue de vous demander si elle ne vous quittait point, par hasard.

—Répondez-moi, Aurore, avez-vous entendu ce que cette femme disait en passant sous la fenêtre du pavillon ?

—Quelques paroles seulement. Elle était en colère, et ressemblait à une folle. "Monseigneur," disait-elle...

—Monseigneur ! répéta Lagardère.

—"Si votre Altesse royale ne vient pas à mon secour..."

—Mais c'était le régent ! fit Lagardère qui tressaillit.

Aurore frappa ses belles petites mains l'une contre l'autre avec une joie d'enfant.

—Le régent, s'écria-t-elle, j'ai vu le régent.

---"Si votre Altesse royale ne vient pas à mon secours..." reprit Lagardère. Après ?

---Après ? je n'ai plus bien entendu.

---Est-ce après qu'elle a prononcé mon nom ?

---C'est auparavant. J'étais à la fenêtre : j'ai cru entendre, mais c'est que je crois reconnaître partout votre nom, Henri. Elle était bien loin encore. En se rapprochant, elle disait : "La force, il n'y a que la force pour réduire cette indomptable volonté."

---Ah ! fit Lagardère, qui laissa retomber ses bras le long de son corps, elle a dit cela ?

---Oui ; elle a dit cela.

---Tu l'as entendu ?

---Oui. Mais comme vous êtes pâle, Henri, comme votre regard brûle !

Henri était pâle, en effet, et son regard brûlait.

On lui eût mis la pointe d'un poignard dans le cœur qu'il n'aurait pas souffert davantage.

Le rouge lui vint au front tout à coup.

---La violence ! fit-il en contenant sa voix, qui voulait éclater ; la violence après la ruse ! Egoïsme profond ! perversité du cœur ! Rendre le bien pour le mal, cela est d'un saint ou d'un ange ! Mal pour mal, bien pour bien, voilà l'équité humaine ; mais rendre le mal pour le bien, par le nom du Christ ! cela est odieux et infâme. Cette pensée-là ne peut venir que de l'enfer ! Elle me trompait ! je comprends tout ; on va essayer de m'accabler sous le nombre : on va nous séparer...

---Nous séparer ! répéta Aurore, bondissant sur place à ce mot comme une jeune lionne ; qui ? cette misérable femme ?

---Aurore, dit Lagardère qui posa sa main sur son épaule, il ne faut rien dire contre cette femme.

L'expression de ses traits était en ce moment si étrange, que la jeune fille recula d'épouvante.

(A continuer)

multiples dont je ne vous soumettrez que l'essentielle.

En France, toute résistance aux agents de l'autorité amène nécessairement l'intervention de l'armée. Il peut donc y avoir collision entre les civils manifestant et les soldats ; or, le recrutement est régional, circonstance grave qui peut mettre le père contre fils, le frère contre le frère.

S'il est possible à un officier de refuser d'obéir à un commissaire de police, il est difficile au simple soldat de désobéir à ses chefs ; il doit être l'instrument passif et discipliné, obéissant sans discuter. En cas de refus d'obéissance qu'arriverait-il ? Le code militaire nous l'apprend : Art. 311, Refus d'obéissance en présence de rebelles *armés : Mort, ou de dix à vingt ans de travaux publics.*

Pourquoi mettre les 600,000 Français qui sont sous les armes dans cette cruelle alternative ? Certes, s'il n'y avait pas d'autres moyens, l'intérêt général du catholicisme primerait la foule d'intérêts particuliers. Ces raisons ne compteraient plus et les victimes de la loi viendraient grossir le nombre des martyrs.

Mais parce qu'il est possible de faire autrement, la violence devient au moins une grosse imprudence..

Ce n'est pas en empêchant l'inventaire que les catholiques remporteront la victoire ; ce n'est pas, non plus, en malmenant les inspecteurs d'enregistrement. A quoi bon tout cela ? Ils ont un moyen bien plus efficace. Le peuple est souverain et doit s'en souvenir au mois de mai, lors des élections.

Qu'il envoie à la Chambre une majorité capable d'abroger cette loi désastreuse qui va à l'encontre du sentiment national et que, cela fait, il ne se laisse plus surprendre.

Aux urnes, voilà où il faudra protester, non pas bruyamment, pourquoi faire ? mais sagement ; que le bulletin contienne le nom d'un député capable de faire respecter la foi et l'on aura plus fait pour la conservation de cette dernière que si l'on avait écorché tout vif un commissaire de police, si franc-maçon fut-il.

Mais si je suis ennemi de la résistance, il ne s'en suit pas nécessairement que je reprouve les manifestations, à condition. toutefois, qu'elles soient pacifiques. C'est d'ailleurs l'esprit et la lettre de mon article du 23 mars écoulé.

A ce propos et par amour de l'exactitude, je vous ferez remarquer, mon père, que je n'ai par employé les mots *inaction calme*, etc., mais bien *protestation calme*, etc., ce qui veut dire tout autre chose.

Quant à l'éclipse qu'a subi la religion catholique en France, elle est due, ainsi que je le faisais remarquer dans l'article qui fait l'objet de vos critiques, non pas aux *protestations anodines*, mais bien à l'indifférence, à la neutralité des catholiques qui ne se souciaient pas d'entrer dans la lutte, ne se croyant pas, d'ailleurs, si directement menacés.

S'il en avait été autrement, les Catholiques, qui sont l'immense majorité en France, auraient bien trouvé le moyen de se débarrasser des sectaires et des sans-patrie dans l'une ou l'autre des six élections législatives qui ont eu lieu pendant le dernier quart de siècle.

Croyant, comme vous, au coup de balai qui débarrassera la fille ainée de l'Eglise des sectaires qui la déchirent, je me dis votre très respectueux,

R. BRUTINEL.

Pour juger une femme, ne vous arrêtez pas trop à regarder ses vêtements ; regardez plutôt s'il manque des boutons à ceux de son mari.

INDICATEUR

Ville d'Edmonton

MAIRE : Chas. May.

CONSEILLERS : J. R. Boyle, R. Manson, T. Bellamy, J. H. Picard, Latta, W. A. Griesbach, R. Mays, Smith.

COMMISSAIRES DE LA CITÉ : Geo. Kinnaird, H. Hargreaves, Chas May.

SECRETAIRE-TRÉSORIER : Geo. Kinnaird

CHEF DE POLICE : Sergent Evans

CHEF DU DÉPARTEMENT DU FEU : John Wilson

CHEF DU BUREAU MÉDICAL : Dr Braithwaite

MAITRE DE POSTE : Alex. Taylor

REGISTRAIRE DES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS : St George Jellett

MAGISTRATS : J. S. Cowan, Dr C. H. Stuart Wade

SOUS-PERCEPTEUR DU REVENUE DE L'INTÉRIEUR : Frank Osborne

District

MEMBRE DU SÉNAT : Hon. Dr P. Roy.

DÉPUTÉ AUX COMMUNES DU CANADA L'Hon. Frank Oliver.

DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉ LÉGISLATIVE L'Hon, C. W. Cross

COUR SUPRÊME D'ALBERTA, JUGE EN CHEF ; L'Hon. Arthur Sifton

JUGE RÉSIDENT, , L'Hon. Juge Scott

SOUS-GREFFIER, Alex. Taylor

SOUS-SHÉRIF, W. S. Robertson

SOUS-AGENT DES TERRES DU DOMINION : A. Harrison

RÉGISTRATEUR : George Roy

CORONER : Dr Braithwaite

OBSERVATEUR MÉTÉOROLOGIQUE : H. Young

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

LIEUTENANT-Gouverneur : Hon. M Bulyea

PREMIER MINISTRE ET PRÉSIDENT : DU CONSEIL EXÉCUTIF : L'Hon. A. C. Rutherford

PROCUREUR-GÉNÉRAL ; L'Hon. C. W. Cross

SECRÉTAIRE PROVINCIAL ; L'Hon. W. Th. Finlay

TRESORIER PROVINCIAL : L'Hon. A C. Rutherford

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : L'Hon. W. H. Cushing

MINISTRE DE L'AGRICULTURE: L'Hon W. Th. Finlay

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ; L'Hon. A. C. Rutherford

SOUS-MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : John Stocks

SOUS-MINISTRE DE L'AGRICULTURE : George Harcourt

ASSISTANT-PROCUREUR-GÉNÉRAL ; Woods

SOUS-TRESORIER PROVINCIAL (par interim) : J- T. Mutrie

SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL (par interim) : Geo. Harcourt

SOUS-MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ; D. S. MacKenzie

SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL : H. W. Hunsfield Riley

AUDITEUR PROVINCIAL : E. W. Burley

REGISTRAIRE DES MARQUES DE : COMMERCE : J. R. C. Honeyman



Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres federales dans les provinces du Manitoba, ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non reservee, peut etre inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme age de plus de 18 ans, pour l'etendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut etre faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est situee, ou, si le homesteader le desire, il peut, sur demande au ministre de l'Interieur, Ottawa, au Commissaire d'immigration, Winnipeg, ou a l'agent local etre autorise a faire faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est oblige de remplir les conditions requises d'apres l'un des systemes ci-dessous :

(1) Une residence de six mois au moins et la culture de la terre chaque annee, pendant trois ans.

(2) Si le pere (ou la mere, si le pere est decede) du homesteader reside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le pere ou la mere.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possedee par lui dans le voisinage de son homestead la condition de residence sera remplie par le fait de sa residence sur la dite terre.

Un avis de six mois par ecrit devra etre donne au Commissaire des teres federales a Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Interieur.

NOTES LOCALES

Lundi ont eu lieu les funérailles de Roméo Bourassa, fils de Philippe Bourassa, de cette ville. Le service fut chanté par le Rev. Père Rosenthal. Le deuil était conduit par le père du défunt, son frère et ses cousins Louis, Léon, Arthur et Philippe Levasseur. Les porteurs des coins du poêle étaient MM. J. Déchêne, J. A. Lessard, L. Arsenault, J. Benoit, E. Tessiers et A. Joyal.

Le défunt était âgé de 22 ans. Il avait fait de brillantes études au collège de Trois Rivières.

Nous prions la famille en deuil d'accepter nos plus sincères condoléances.

M. P. Limoges, marchand de High River, a passé quelques jours à Edmonton, la semaine dernière.

M. Lafond est parti pour St-Paul, Alta., où il passera l'été. M. Alarie se propose de faire de même.

Le Rev. Père Lefebvre de Dawson, Y. T., est à Edmonton pour quelques jours.

M. A. Feypel, de la maison Lapresle & Feypel, est parti pour un voyage à Winnipeg, Chicago et New-York, dans l'intérêt de la maison.

La température dont nous jouissons sera cause que plusieurs américains—et bien d'autres—venus ici pour visiter, ne retourneront pas chez eux.

Il nous a été donné de rencontrer, l'autre jour, un jeune homme venant de Boston, voyageur de commerce, qui nous fit la déclaration, pas banale, suivante : "Why, man ! You've got the East beaten all to h.... I am a son of a gun if I ever go back ! not on your tin-types... Sunny Alberta for mine !

M. René Chevrier, de Winnipeg, est à Edmonton avec l'intention de s'établir ici.

M. W. Ameye, de Gand, Belgique, est un nouvel arrivé, enchanté de notre pays et décidé d'y fixer ses pénates.

L'arpenteur Kimp est à subdiviser la section 5, T. 53, R. 25, en terrains de ville.

L'Hon. Dr Roy est parti samedi dernier pour Ottawa, avec sa famille.

Hier matin, mercredi, a été célébré le mariage de M. Thomas Riley, de Vermillon, et Mademoiselle E. Denoncourt, propriétaire de l'hôtel " Tempérance. "

Les nouveaux mariés sont partis pour un voyage dans l'Est, où nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Hier matin, mercredi, avait lieu aussi le mariage de M. F. O'Coffey, de la maison Edmonton Real Estate Co., et de Mademoiselle M. Dussault, fille de Mons. Moïse Dussault. Le mariage a été célébré par le Rev. Père Jan, à l'Eglise St-Joachim. L'heureux couple est parti après la cérémonie pour la côte du pacifique.

LE COURRIER offre ses meilleurs souhaits aux nouveaux mariés.

Le flot des immigrants arrivant chaque jour dans notre ville continue d'augmenter. Les convois sont bondés chaque soir, malgré les voitures extra attachées pour l'accommodation des "land seekers."

Le bureau des terres est entouré, tous les matins, bien avant que les portes soient ouvertes, par les nouveaux arrivés de la veille, avides de posséder un homestead dans la contrée.

Durant la semaine dernière il y a eu, en moyenne, 30 entrées de faites, par jour, pour des homesteads.

M. A. Coupal et Mlle Coupal sont de retour d'un voyage dans la province de Québec.

M.M. et Mesdames J. H. Gariépy, et W. Gariépy sont allés passer le jour de Pâques à Morinville, chez M. H. Boissonneault.

MORINVILLE

La semaine dernière Mad. Hormidas Boissonneault donnait naissance à un enfant qui reçu au baptême les noms de Marie Etudienne. Parrain et marraine, Mr et Mad. J. H. Gariépy, d'Edmonton.

Mad. H. Isike donnait aussi naissance, ces jours derniers, à un enfant qui a reçut les noms de Rose Ida. Parrain et marraine, Mr et Mad. Isike, de St. Albert.

Ils nous arrivent beaucoup d'étrangers, qu'ils nous fait plaisir de voir s'établir chez nous.

M. Ludger Lemire a vendu deux de ses propriétés à Mr Gibeault, un nouvel arrivé.

M. O. N. Lavallée a vendu une de ses terres à un Mr Desautels.

Le Rév. Père Normand, supérieur du séminaire de St. Albert est venu passer la semaine derniere ici, prêter main forte à Mr le Curé pour les offices de la semaine sainte.

M. le Curé Ethier a annoncé dimanche qu'il partait pour un voyage de quelques semaines dans la province de Québec. A la demande de Monseigneur de St. Albert ; il s'occupera de colonisation pendant ce voyage. Vivant dans le pays depuis plus de huit ans, M. le Curé Ethier peut parler en connaissance de cause des immenses avantages qu'offre le nord d'Alberta au colon désireux de se faire un " chez nous " confortable, pour le présent et l'avenir. Aussi, nous n'en doutons pas, sa mission sera couronnée de succès : c'est en tout cas, ce que nous lui souhaitons avec un heureux voyage.

Le Rév. M. Ethier s'est embarqué lundi après-midi, à Strathcona.

M. et Mme Leo Savard, d'Edmonton, sont venus passer les fêtes de Pâques à Morinville, les hôtes de M. Guertin.

Durant l'absence de M. le curé la paroisse sera desservie par la Rév. M. Normandeau, de St. Emile, et un des Rév. Pères de St. Albert.

Les matériaux nécessaires à l'installation d'un "central" pour le téléphone sont enfin arrivés et les travaux d'installation vont commencer aux premiers jours de mai.

Les semences vont bon train. Il va sans dire aussi qu'il fait rudement chaud et que la terre est bien préparée, quoiqu'un peu sèche.

EFFROYABLE CATASTROPHE

Dix mille personnes périssent.

La nouvelle est arrivée hier d'un effroyable tremblement de terre en Californie. Toute la partie commerciale de San Francisco a été détruite et on estime à dix mille le nombre de personnes qui ont péril.

Le tremblement de terre a aussi causé des dégâts considérables dans les campagnes et dans les autres villes de Californie.

Les communications télégraphiques sont à peu près détruites et on ne peut encore dire toute l'étendue des dommages causés.

TRAVAUX IMPORTANT

L'enlèvement des obstructions dans la rivière Winnipeg

Une délégation s'est rendue l'autre jour auprès de l'hon. M. Hyman et lui a demandé de faire enlever les obstructions de la rivière Winnipeg, qui coule de Kenora vers le nord et sera traversée par le chemin de fer national transcontinental. Si le chenal est rendu libre de ces obstructions, il sera possible de transporter sur la rivière les matériaux pour la construction du chemin de fer. Le ministre des chemins de fer a promis de se rendre à cette demande si elle est approuvée par les commissaires du Transcontinental.